

**DECLARATION DU BENIN A
L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
DU CAMEROUN**

26

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation du Cameroun et la remercie pour la présentation de son rapport national à l'occasion du second cycle de l'Examen Périodique Universel.

Les mesures prises et les efforts consentis depuis le premier examen comme le montre ce rapport, témoignent de l'engagement du Gouvernement camerounais à améliorer les conditions de vie et de jouissance des Droits de l'Homme par tous les Camerounais.

La délégation du Bénin souligne avec satisfaction le renforcement de l'arsenal juridique national par la ratification d'instruments juridiques internationaux, notamment :

- le Protocole à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux droits des femmes en Afrique;
- la Conventions africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption.

La Création d'un Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre des recommandations et/ou décisions issues des mécanismes internationaux et régionaux de promotion et de protection des Droits de l'Homme mérite également d'être soulignée.

Le Cameroun est très engagé dans la mise œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté notamment par l'adoption d'un Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi qui prévoit entre autres, la sécurité alimentaire, la création d'emplois en milieu rural, la réduction des importations au profit de l'exportation des produits agricoles.

La délégation du Bénin invite les Autorités du Cameroun à poursuivre leurs efforts dans le sens de garantir un logement convenable à chaque citoyen et de l'éradication des mutilations génitales ^{féminines} et invite la communauté internationale à apporter tout l'appui nécessaire à ce pays en vue de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme.

Je vous remercie de votre aimable attention.